

Le professeur d'EPS est un enseignant spécialisé dans l'enseignement des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) en milieu scolaire. Son rôle ne se limite pas à enseigner des techniques sportives : il contribue aussi à l'épanouissement des élèves, au développement de leur condition physique et à la transmission de valeurs essentielles comme le respect, le travail d'équipe et la persévérance.

SECTEURS D'ACTIVITÉ



- Collèges et lycées publics ou privés
- Écoles adaptées aux élèves en situation de handicap
- Écoles internationales ou à l'étranger
- Universités, centres de formation (formation de futurs enseignants ou entraineurs sportifs)
- Collectivités territoriales
- Associations
- Entreprises d'activités de loisirs et récréatives

MISSIONS PRINCIPALES

- Organiser et animer des cours d'EPS pour favoriser la pratique régulière et diversifiée des activités physiques
- Adapter les contenus pédagogiques aux niveaux et besoins des élèves
- Encadrer et préparer des activités extrascolaires (compétitions, tournois, sorties sportives ou séjours éducatifs)
- Évaluer les élèves sur leurs compétences, sur leur progression en sport et leur participation en classe
- Participer à des projets éducatifs globaux au sein des établissements scolaires (citoyenneté, santé, bien-être)







Devenir

PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS)

COMPÉTENCES

Compétences métier

- Connaître les sciences du sport, physiologie et biomécanique, fonctionnement du corps humain (muscles, respiration)
- Maîtriser les techniques pédagogiques et d'animation

Compétences humaines et relationnelles

- Patience et pédagogie pour accompagner des élèves de niveaux variés
- Capacité à motiver et à encourager les élèves dans leurs efforts
- Gestion du stress et capacité à intervenir en cas d'incident
- Aptitude au travail en équipe avec d'autres enseignants et acteurs éducatifs

PERSPECTIVES



- Chef de département ou directeur dans des établissements scolaires
- Enseignant spécialisé pour des élèves en situation de handicap
- Évolution vers la formation des enseignants ou le conseil pédagogique
- Participation à des projets internationaux liés à l'éducation physique

FORMATIONS



Après la 3º

S'orienter vers un bac général avec des spécialités telles que les SVT ou Physique-Chimie et EPS, et idéalement avoir une pratique sportive régulière

Après le Bac

- Université de Lille: Licence STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), parcours Éducation et Motricité
- Puis un Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) pour devenir professeur et passer le CAPEPS, le concours pour enseigner l'EPS dans les collèges et lycées (Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive)
- Autres options: reprise d'études pour les personnes venant d'autres filières sportives ou pédagogiques

Plus d'informations ici







